

L'an deux mille vingt-trois, le six-juillet,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 9h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	12 + 2	14
Total des voix : 19		
Date de convocation		22/06/2023

Etaient présents :

7 représentants des communes (1 voix chacun) : Jean-Pierre HERRIOU (Moissac-Bellevue) ; Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Antoine FAURE (Aups) ; Bernard CLAP (Trigance) ; Jean-Marie PAUTRAT (Allons) ; Jacques ESPITALIER (Quinson) ; Philippe MARANGES (Castellane)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix) : Christophe BIANCHI (Durance Luberon Verdon Agglomération) ; Michèle BIZOT-GASTALDI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

1 représentant des départements (2 voix) : Claude BONDIL (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence)

2 représentants de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix chacun) : Sophie VAGINAY-RICOURT et Jean-Charles BORGHINI

Délibération  
n°23\_07\_B5\_14

Ont donné pouvoir (1 voix chacun) : Jean-Pierre BAGARRE (Aiguines) à Antoine FAURE ; Magali STURMA-CHAUVEAU (Rougon) à Michèle BIZOT-GASTALDI

Transport de lycéens dans le cadre du programme d'actions d'éducation à l'environnement et au territoire (année 2024)

En 2019, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur invitait les parcs naturels régionaux et leurs acteurs à se mobiliser auprès des lycéens.

Or le territoire du Verdon n'a pas de lycée sur son territoire, ceux-ci étant situés aux villes portes (Digne-les-Bains, Manosque, Lorgues ou Draguignan). C'est ce qui expliquait en partie, le peu d'actions menées avec les lycées (peu répondent aux appels à projets lancés par le Parc), et les difficultés à monter des projets avec le corps enseignant.

Depuis 4 ans, nous avons pu créer un réseau d'enseignants relais dans les lycées des villes portes et l'aide de la Région pour prendre en charge une partie des transports à favoriser la mise en place de projets.

L'objectif de cette action est de favoriser la participation des lycéens à l'appel à projet scolaire en prenant en charge financièrement les transports scolaires, grâce à l'aide de la Région.

En effet, l'intérêt de ces projets est de permettre aux lycéens de se déplacer pour venir dans les Parcs de la Région Sud Provence-Alpes-Alpes-Côte d'Azur.

C'est pourquoi, dans l'appel à projet qui sera proposé aux lycées des villes « portes » du Parc du Verdon (Digne-les-Bains, Manosque, Draguignan, Lorgues, Saint-Maximin et Gardanne) il sera mentionné que le projet contiendra obligatoirement, a minima, une sortie de terrain au sein du territoire. Le transport en bus pour cette sortie sera pris en charge financièrement dans le cadre de cette action par une aide régionale mobilisée par les parcs comme celui du Verdon.

Le programme présenté dans le dossier éducatif du Parc du Verdon pour 2024 se déroulera sur le deuxième semestre 2023 et le premier semestre 2024 (pour la partie transports sur le territoire). L'objectif fixé est le transport pour 15 nouvelles de classes de lycéens sur des projets dont les sorties se feront sur le 1er semestre 2024. Sur la base d'une sortie par classe pour un prévisionnel de 15 classes sur un rayon de 300 km (A/R).

Coût total TTC : ..... 7 000 €

Région (100 %) ..... 7 000 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- Approuvent l'opération présentée et son plan de financement ;
- Autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers ;
- Autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Si vous avez les signatures

de l'ouvrage extrait conforme



Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le